



Questions d'actualité

N° 1 / 14 FÉVRIER 2014

Prendre en compte les usages, notamment des familles en difficulté, dans les opérations de réhabilitation basse consommation

Plus de 150 participants à la 1^{ère} journée thématique du Mouvement PACT

Une journée thématique consacrée à la « Réhabilitation basse consommation à destination des personnes en difficulté » a été organisée le 13 Février à Paris par la Fédération des PACT. Basée sur la présentation de réalisations concrètes conduites par les associations et de tables rondes, cette journée a permis de partager expériences et réflexions entre le Mouvement PACT et ses principaux partenaires.

Passer de la sous-consommation subie à la consommation de confort

En introduction au débat, Jérôme Vignon, Président de ONPES (1) et de l'ONPE (2), a précisé le lien entre précarité énergétique, précarité sociale et pauvreté. Il a aussi souligné la nécessité de prendre en compte à la fois l'humain, le technique et le coût des dispositifs de réhabilitation dans les actions contre la précarité énergétique. Ces trois leviers sont réunis dans la démarche des PACT, qui s'inscrit dans le cadre des services sociaux d'intérêt général.

Une plus value de qualité et reconnue du Mouvement PACT

Devant la Ministre Cécile Duflot, Xavier de Lannoy, Président de la Fédération des PACT, a rappelé la place du développement durable dans le projet social du Mouvement et son engagement dans la lutte contre la précarité énergétique. Précisant que, « *le défi est de passer de la sous-consommation subie à la consommation de confort* », Xavier de Lannoy a souligné l'engagement et les savoir-faire développés par les associations du réseau. Il a évoqué la nécessité d'une réflexion sur les labels et la réglementation, qui sont parfois en contradiction avec la bonne prise en compte de l'usage et de l'intérêt des personnes dans leur logement. Il a souhaité la prise en compte de la qualité thermique des logements dans les critères du logement décent, et il a attiré l'attention sur la nécessité de pérenniser les financements de la lutte contre la précarité énergétique, en particulier en mobilisant davantage les certificats d'économie d'énergie.

Un guide édité par la Fédération à l'occasion de cette journée

De son côté Mme Duflot a rappelé que les objectifs du gouvernement en matière de rénovation thermique de l'habitat existant sont aussi élevés que ceux de la construction neuve, soit 500 000 logements par an. Elle a réaffirmé la place du Mouvement PACT et son rôle d'accompagnement indispensable, au plus près des ménages les plus concernés. Tout en visant l'objectif final de généraliser la rénovation « BBC », la Ministre propose une « *démarche par étape* » pour ne pas effrayer les ménages et tenir compte des contraintes, notamment techniques et budgétaires. Reconnaisant l'apport d'une « *plus-value de qualité et reconnue du Mouvement PACT* », elle a salué la démarche de rapprochement entre les réseaux PACT et Habitat et Développement, qui sera « *un moyen de réunir leurs forces pour développer leurs capacités et qualité d'intervention auprès des ménages qui en ont le plus besoin.* »

(1) Observatoire national de la pauvreté et de l'exclusion sociale

(2) Observatoire national de la précarité énergétique

(3) Disponible sur commande pour un montant de 15 €

A l'occasion de cette journée, la Fédération des PACT a publié un guide pratique « Réhabilitation basse consommation à destination des ménages en difficulté » (3).

● A compter du début 2014, la présente Lettre cesse sa parution avec diffusion au format papier et sera remplacée par le dispositif suivant :

Passage à la diffusion électronique

-une lettre électronique hebdomadaire sera diffusée en interne à tous les membres du Mouvement PACT (Mars 2014)

-une lettre électronique bimestrielle sera diffusée en externe à tout organisme ou toute personne souhaitant s'y abonner, en plus de la diffusion interne.

Nous remercions les actuels abonnés externes à la Lettre papier de leur intérêt pour notre Mouvement, ses positions et ses activités.

Nous vous proposons de rester destinataire des informations concernant notre Mouvement au travers de la future lettre bimestrielle.

A cette fin, merci de bien vouloir d'ici le 14 Mars nous en faire la demande par courriel à l'adresse suivante :

impact@pact-habitat.org

en précisant dans le courriel les ou le Nom, Prénom, Organisme, Fonction, et la ou les adresses électroniques correspondantes auxquelles la Lettre bimestrielle devra désormais être adressée.

- Supplément emploi (voir www.pact-habitat.org/offres_emploi.html)

Lettre éditée par la Fédération des PACT, association loi 1901, hebdo (25 n°/an), directeur de la publication : Xavier de Lannoy, directeur de la rédaction : Bernard Lacharme, rédactrice-en-chef : Naziha Nhari, avec les contributions de l'équipe fédérale, impression : Fédération des PACT, dépôt légal : à parution, ISSN 2112-1931, diffusion gratuite.

